

## **COMMUNIQUE DE PRESSE DU 31.08.2018**

---

### **REFORME DES PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES (REFORME PC) A LA CSSS-N**

## **Menace d'un désastre - Les moyens de subsistance des personnes handicapées en danger**

**La réforme des PC risque d'échouer: la commission du Conseil national responsable risque de se heurter au Conseil des États et veut faire d'inacceptables réductions de prestations aux dépens de nombreuses personnes handicapées. Leur existence financière serait menacée. Inclusion Handicap exige du Conseil national qu'il adapte enfin les contributions aux loyers aux conditions réelles et suive les solutions équilibrées du Conseil des États.**

La Commission pour la Sécurité sociale et de la Santé du Conseil national (CSSS-N) prend une attitude brutale. Elle s'entête dans l'élimination des divergences et veut transformer la réforme des PC en pur démantèlement et mesure d'économie. Elle ignore ainsi sa mission constitutionnelle d'assurer la subsistance des rentiers et rentières. Les personnes handicapées sont particulièrement touchées. Presque la moitié des bénéficiaires de l'AI dépendent des PC pour arriver à boucler financièrement le mois.

L'augmentation des loyers représente un risque particulier de précarité. Ceux-ci ont augmenté d'un quart depuis 2001, mais le montant de la contribution des prestations complémentaires, le fameux «loyer maximum imputable», n'a pas été réadapté depuis lors. Les bénéficiaires des PC sont forcés de s'enlever le pain de la bouche pour payer le coût supplémentaire de leur logement.

### **Aucun égard pour les enfants**

Les enfants des bénéficiaires des PC ne sont pas épargnés par la folie des économies de la CSSS-N. Le montant de la contribution pour le premier enfant jusqu'à 11 ans devrait être réduit de façon irresponsable de 250 francs par mois, et pour le 2<sup>e</sup> enfant carrément de 350 francs par mois. Ainsi, la CSSS-N torpille les buts du Programme national de prévention et de lutte contre la pauvreté 2014-2018, que le Conseil fédéral veut poursuivre, car il considère la gravité du problème élevée au vu du taux de pauvreté actuel et du changement structurel progressif de l'économie.

En outre, les personnes économes qui ont des avoirs de prévoyance seront punies par une réduction illimitée de 10%. Avec toutes ces propositions de réductions, de nombreux bénéficiaires de l'AI (et de l'AVS) se retrouveraient frappés d'un coup par la pauvreté, leur subsistance n'étant plus assurée.

### **L'échec de la réforme**

Avec ses décisions irresponsables, la CSSS-N se heurte au Conseil des États, qui lui n'ignore pas totalement les besoins des personnes concernées. La réforme des PC risque d'échouer, les loyers des bénéficiaires des PC seraient ainsi difficilement finançables aussi à l'avenir. Inclusion Handicap exige avec véhémence du Conseil national de ne pas franchir la ligne rouge et d'empêcher le démantèlement social. Celui qui sape l'assurance de la subsistance, accepte le référendum et ainsi l'échec de la révision.



## Informations

Marie-Thérèse Weber-Gobet, déléguée à la défense des intérêts, Inclusion Handicap  
[weber-gobet@inclusion-handicap.ch](mailto:weber-gobet@inclusion-handicap.ch) / 079 508 72 94

***Inclusion Handicap*** est le porte-parole de près de 1,8 million de personnes en situation de handicap en Suisse. L'association faîtière des organisations d'aide aux personnes handicapées s'engage, au niveau politique, pour l'inclusion de toutes les personnes handicapées ainsi que pour le respect de leurs droits et de leur dignité. Inclusion Handicap rassemble 25 associations et organisations d'aide aux handicapés suisses et des régions linguistiques, défend les intérêts des personnes handicapées et leur propose des conseils juridiques. Les positions politiques sont élaborées en collaboration avec les organisations membres.